

Communiqué de presse

Paris, le 27 septembre 2010

Pour promouvoir les métiers de l'artisanat, la MNRA renforce son engagement aux côtés des organisations représentatives d'un secteur structurellement créateur d'emplois.

L'essentiel de la création d'emplois en France repose de manière structurelle sur l'artisanat et les petites entreprises : le Président de la Mutuelle des Artisans, Robert GOINAUD, dresse le panorama des nombreuses actions de partenariat que la MNRA développe avec les organisations représentatives du secteur afin de promouvoir les nombreux atouts de l'artisanat.

Plusieurs évènements majeurs, auxquels la MNRA a choisi de s'associer, vont rythmer la vie de l'Artisanat, première entreprise de France, au cours des prochaines semaines :

- **Les Artisanales de Chartres**, premier salon national de l'Artisanat qui se déroule du 8 au 11 octobre. La MNRA est partenaire officiel des Artisanales. A ce titre, elle soutient le concours des « Tremplins » qui offre l'opportunité à de jeunes entreprises artisanales d'exposer sur le salon et de valoriser ainsi leur savoir-faire
- **FESTIBAT**, qu'organisent la MNRA et la CAPEB Ile-de-France à destination des artisans du bâtiment franciliens. Cette deuxième édition, organisée à la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris, aura lieu le 22 octobre. Plus de mille visiteurs sont attendus.
- « **Conjuguez les métiers du bâtiment au féminin!** », grand concours national organisé pour l'année scolaire 2010-2011, par la CAPEB, Confédération des Artisans des petites entreprises du Bâtiment, à destination des élèves de collège de classe de troisième et qui vise à promouvoir l'accès des femmes aux métiers du bâtiment ».
- **La semaine nationale de la coiffure**, organisée par la FNCF, Fédération Nationale de la Coiffure Française, dont la deuxième édition se déroulera du 15 au 21 novembre 2010 sur la France entière



Pour Robert GOINAUD « *toutes ces manifestations occupent dans notre secteur une place de premier plan ; la MNRA est quant à elle la première mutuelle des artisans ; il est donc tout à fait naturel que nous soyons le partenaire de tels évènements qui visent à promouvoir et à développer l'artisanat et l'économie de proximité. »*

L'association de la MNRA à ces manifestations s'inscrit dans le cadre de la politique de partenariat très active que développe la Mutuelle en direction des organisations professionnelles du secteur, regroupées au sein de l'UPA (Union professionnelle artisanale) et ses trois confédérations : CAPEB (artisanat du bâtiment) ; CNAMS (artisanat des métiers de services) ; CGAD (artisanat de l'alimentation).

A ce jour, cette politique de partenariats s'est traduite par la signature d'accords nationaux et la déclinaison de 164 conventions départementales et régionales ; par ce dispositif élargi, la MNRA vise à développer l'information des artisans sur leur protection sociale, à valoriser l'image de l'artisanat et à soutenir l'action des organisations professionnelles du secteur.

Robert GOINAUD souligne que « *cet engagement de la mutuelle des artisans a pour objectif de conforter le rayonnement d'un secteur très apprécié du grand public, mais qui reste encore mal connu. Car nous sommes face à un vrai paradoxe : toutes les enquêtes d'opinion démontrent que l'artisanat est porteur de valeurs positives comme la proximité, la qualité, le travail bien fait. Or, dans le même temps, beaucoup d'emplois disponibles dans nos entreprises ne sont pas pourvus, faute de candidats ; de même, le travail manuel n'est pas valorisé comme il devrait l'être ; nous, les artisans, devons en permanence faire la démonstration que l'artisanat est un secteur d'excellence et un véritable poumon pour notre économie ; c'est cet engagement que poursuit la MNRA, aux côtés des organisations professionnelles du secteur, au premier rang desquelles figure l'UPA. »*

A propos de : MNRA, la Mutuelle des artisans

Créée en 1986 par les artisans, la MNRA est aujourd'hui la première mutuelle de retraite et de prévoyance dédiée aux indépendants, dont ceux de l'artisanat, secteur dans lequel elle est très fortement ancrée. Avec 300 000 adhérents et 400 000 contrats en portefeuille, la MNRA offre aux dirigeants d'entreprise et à leur conjoint une gamme complète de produits d'épargne retraite, de prévoyance et de santé, ainsi qu'un conseil personnalisé sur l'ensemble du territoire. www.mnra.fr

Contacts Presse :

Philippe BOLLECKER, Secrétaire général, 01 53 21 11 62, pbollecker@mnra.fr

Elisabeth MARZAT, Relations presse, 01 53 21 12 44, emarzat@mnra.fr

